Dimanche 16 Décembre 1917 — JOURNAL QUOTIDIEN — Le numéro : 15 Centimes — 4e Année. — N° 1110

PRIX DES ABONNEMENTS

3 mois (janvier, février, mars), fr. 11.40; 2 mois (janv., fév.), fr. 7.60; 1 mois (janv.), fr. 3.80.

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes. — Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
Montagne-aux-Herbes-Potagères, 31, Bruxelles.

LA BELGIQUE

PRIX DES ANNONCES

Petites annonces, la ligne, fr. 0.75. — *Réclames avant les annonces*, la ligne, fr. 1.75. — *Corps du journal*, la ligne, fr. 7.50. — *Faits divers*, la ligne, fr. 5.00. — *Nécrologie*, la ligne, fr. 3.50. — *Coin des Eleveurs*, la ligne, fr. 1.50.

Bureaux de 9 à 17 heures.

Direction et Administration : De 10 1/2 à 12 1/2 heures et de 15 1/2 à 17 —

JOS. MORESSÉE, DIRECTEUR

LA GUERRE

1,231e jour de guerre

Rien à signaler.

Poursuites contre M. Caillaux

Paris, 14 décembre :
De l'Agence Havas :

— La Commission d'enquête ayant choisi comme président son doyen d'âge, M. Louis Audrieux, et comme secrétaire son plus jeune membre, M. Pierre Laval, a décidé d'entendre d'abord M. Clemenceau, puis MM. Loustalot et Caillaux. Des onze membres dont elle se compose, quatre sont partisans d'une suspension pure et simple de l'immunité parlementaire ; cinq sont partisans en principe de décider des poursuites judiciaires moyennant que plus d'éclaircissements leur soient donnés ; les deux autres exigent absolument qu'on ne décide des poursuites judiciaires qu'à la condition que l'on fournisse à la Commission des preuves écrasantes.

La nomination de la Commission a provoqué de longues discussions. La grande majorité des députés semblent partisans des poursuites judiciaires, mais beaucoup estiment que l'acte d'accusation du gouverneur militaire n'est pas suffisamment motivé. Il est à prévoir qu'on laissera au gouvernement le soin de décider à quelle juridiction l'affaire devra, le cas échéant, être soumise. M. Painlevé a dit qu'il avait eu en mains tout le dossier du voyage en Italie lorsqu'il était président du Conseil. M. Clemenceau a annoncé qu'il était convoqué pour vendredi matin devant la Commission. M. Nail, ministre de la justice, a refusé de donner certains renseignements qu'on lui demandait :

— L'affaire, a-t-il dit, est du domaine de la justice militaire. Le gouvernement s'est engagé vis-à-vis de la Chambre à prendre ses responsabilités : à la Chambre de prendre les siennes !

M. le député Varenne lui ayant demandé pourquoi les gouvernements précédents n'avaient pas donné suite aux rapports de leurs agents concernant les agissements de M. Caillaux en Italie, M. Nail a répondu que les précisions nécessaires n'ont été fournies qu'au cours de l'instruction, que les gouvernements précédents ne connaissaient pas ces précisions et que par suite on ne peut leur faire aucun grief.

* * *

Paris, 14 décembre :

La Commission d'enquête a entendu aujourd'hui les déclarations de MM. Clemenceau et Ignace. M. Clemenceau lui a remis certains documents appartenant au ministère des affaires étrangères, mais ne lui communiquera ceux appartenant à des gouvernements étrangers qu'avec l'autorisation qu'il leur demandera de lui donner si la Commission juge nécessaire d'en avoir connaissance.

M. Ignace a déclaré, concernant ces documents, qu'ils contiennent la justification de l'inculpation retenue contre les accusés d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi et posé des actes de nature à compromettre la sécurité de l'Etat : ils se rapportent aux divers faits connus déjà, à savoir les affaires Almereyda, Bolo et Cavallini, ainsi que les agissements mis par les services diplomatiques en Italie à charge de M. Caillaux.

L'interrogatoire de MM. Clemenceau et Ignace a duré plus d'une heure : il est vraisemblable que la Commission ne les convoquera pas une deuxième fois.

* * *

Paris, 14 décembre :

De M. Sembat dans la "Lanterne" :

— Je veux retenir deux des points que font ressortir les discussions actuelles. Le premier, c'est que le jugement du Conseil de guerre auquel sera déféré M. Caillaux se prononcera sur une des questions principales de notre politique étrangère. Le second, c'est que, comme tout le monde peut le constater dès aujourd'hui, l'opinion publique n'est pas favorable à M. Caillaux. D'une part il y a les gens qui l'attaquent avec une violence passionnée, et de l'autre les gens qui se réservent ou qui lui ont gardé leur sympathie, mais on ne peut pas dire qu'il y ait un parti Caillaux. Toutefois, si, jeudi ou vendredi, M. Caillaux fait à la Chambre l'exposé dont on lui prête l'intention sur la politique générale ; s'il y prend la défense de la cause de la paix ; s'il compare la situation dans laquelle se trouvaient la France et l'Entente au début de l'été avec la situation qui vient de leur être faite par les opérations militaires en Italie et les négociations d'armistice de la Russie ; s'il montre qu'il faut regretter que l'Entente n'ait pas profité de l'occasion propice lorsqu'elle avait presque la partie gagnée ; oh ! alors, il est possible qu'il y ait dès le lendemain un parti Caillaux, un parcil discours devant nécessairement éveiller un écho profond dans le pays et dans l'armée. Je ne désire pas que cela arrive, mais je le crains fort. „

L'offensive austro-allemande en Italie

Francfort-sur-le-Mein, 14 décembre :

On mande de Lugano à la „Gazette de Francfort" :

— A la Chambre italienne, un député catholique a demandé au gouvernement s'il est exact que, dans les traités secrets qu'ils ont conclus, l'Italie et ses alliés ont exclu le Saint-Siège de toute négociation de paix et, dans l'affirmative, si l'Italie persiste dans cette attitude. En réponse, M. Bosarelli a déclaré par écrit qu'il n'existait aucun accord secret de ce genre. Cette déclaration de M. Bosarelli est en contradiction formelle avec la clause du traité secret récemment publié par le gouvernement maximaliste russe.

* * *

Rome, 14 décembre :

Voici le texte de la réponse faite par M. Bosarelli, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, à une question du député catholique Longinoki relative à la clause du traité secret visant l'intervention du Saint-Siège dans les négociations de paix :

— Dans l'accord conclu entre l'Italie et les Alliés, on ne trouve pas trace de clause secrète qui, d'après l'Agence Havas et les dépêches de l'Agence Stefani, aurait été publiée à Pétrograd et suivant laquelle la France, l'Angleterre et la Russie auraient appuyé une protestation de l'Italie contre l'intervention du Saint-Siège dans les négociations de paix pour le règlement des questions connexes à la guerre."

* * *

Rome, 13 décembre :

La Chambre a voté par 274 voix contre 86 la proposition de se réunir en séance secrète. Le gouvernement avait posé la question de confiance à ce sujet.

* * *

Rome, 14 décembre :

La Chambre s'est réunie jeudi en séance secrète. Deux ministres et sept députés ont pris la parole et ont surtout traité les questions d'ordre militaire. Deux autres députés ont discuté la politique étrangère du gouvernement. Trente-six députés doivent encore prendre la parole.

* * *

Rome, 14 décembre :

L'ordre du jour Giacomo Ferri réclame le châtiment de toutes les personnalités responsables de la catastrophe qui s'est produite sur le front.

La Commission budgétaire a voté par 15 voix contre 9 la proposition du gouvernement et a soumis à la Chambre un budget provisoire assurant les ressources nécessaires jusqu'au 30 juin 1918.

* * *

Paris, 14 décembre :

On mande de Rome que M. le député Cipriani a déposé à la Chambre une interpellation sur l'affaire Caillaux.

* * *

Rome, 14 décembre :

D'accord avec le gouvernement, le Sénat a décidé de tenir une séance secrète à une date qui sera fixée ultérieurement.

* * *

Berne, 14 décembre :

Le „Berner Tagblatt" dit qu'il savait de source allemande, depuis une quinzaine déjà, qu'un grave accident de chemin de fer s'était produit dans un tunnel près de Modane. Il ne s'agit pas d'un train de permissionnaires, mais bien d'un train qui transportait en Italie le 237e régiment d'infanterie territoriale. Le nombre des tués s'élève à 1,200 environ.

La guerre navale

Christiania, 14 décembre :

Le contre-torpilleur anglais qui est entré à Branosund avait accompagné un convoi de six navires qui se rendaient d'Angleterre en Norvège. Ce convoi comprenait les vapeurs norvégiens „Bolsta" et „King Magnus", les vapeurs suédois „Thorleif" et „Bothnia", le vapeur danois „Maracaibo" et le vapeur anglais „Cordova". Outre le contre-torpilleur signalé ci-dessus, d'autres torpilleurs et des chalutiers à vapeur protégeaient le convoi. Quatre contre-torpilleurs allemands ont attaqué ces navires en vue de la côte norvégienne au large de Rovaer; ils ont coulé un contre-torpilleur anglais, les quatre chalutiers à vapeur et les six navires marchands sans exception. Jusqu'à présent, trente marins du „Bolsta", du „Bothnia" et du „Thorleif" ont été débarqués.

Le maître-timonnier du „Bolsta" raconte que les Allemands ont attaqué très violemment; ils se sont surtout occupés des puissants navires convoyeurs, ce qui a permis aux vapeurs allemands de quitter la zone du combat sans réussir cependant à échapper à leur sort. L'équipage du „Bolsta" estime que tous les matelots ont été sauvés. Un contre-torpilleur allemand a offert aux matelots du „Bolsta" de les prendre à son bord; mais étant donné la grêle de balles dirigée par les autres contre-torpilleurs sur les navires marchands, ils ont préféré se tenir dans leur canot de sauvetage. Les matelots ont vu les cadavres de dix marins anglais étendus sur le pont d'un contre-torpilleur britannique. Quand les matelots ont demandé aux Anglais pourquoi leurs projectiles ne touchaient pas les navires allemands, il leur fut répondu que l'ennemi était hors de portée. Les canons anglais ne tiraient qu'à 10 kilomètres, tandis que les Allemands se tenaient à 12 kilomètres.

* * *

Copenhague, 14 décembre :

On mande de Christiania à „Politiken" que les dix vapeurs marchands coulés à la côte norvégienne par des navires allemands étaient chargés de charbon à destination du Danemark, de la Norvège et de la Suède. La „Nationale Tidende" publie un télégramme de Bergen annonçant que les équipages de tous les vapeurs coulés sont sain et sauf.

* * *

La Haye, 14 décembre :

Pendant le mois de novembre, 485 mines, dont 457 anglaises, 8 françaises, 7 allemandes et 13 d'origine inconnue, ont échoué sur la côte hollandaise. Depuis le début de la guerre, le nombre de mines repêchées s'élève au total de 3,866, dont 3,048 anglaises, 79 françaises, 296 allemandes et 443 d'origine inconnue.

* * *

Amsterdam, 14 décembre :

D'après une dépêche reçue par le Nederlandsche Overzee Trust, une des premières conséquences de l'explosion d'Halifax c'est que les navires ne peuvent plus faire escale dans ce port afin d'y être examinés. Les navires hollandais destinés à Amsterdam peuvent continuer leur route sans interruption, tandis que ceux qui doivent traverser le canal de Panama doivent faire escale à Kingston.

* * *

Londres, 13 décembre :

Lloyds annonce que les vapeurs anglais „Britannia" et „Calliope" manquent à l'appel.

* * *

Berlin, 14 décembre :

L'„Imparcial" du 20 novembre annonce que le navire-hôpital „Goorkha", jaugeant 6,335 tonnes brut, qui se rendait à Sebenico, a touché une mine et a coulé. Quatre cents blessés ont été sauvés.

Les événements de Russie

Londres, 15 décembre :

On mande de Pétrograd au „Daily Telegraph" :

— Il semble se confirmer qu'un compromis entre les maximalistes et les Romanof est possible. Le grand-duc Paul Alexandrovitsch a été reçu il y a quelques jours à l'Institut Smolny par M. Lénine. De nombreux maximalistes, notamment M. Kameuef, sont partisans d'une monarchie constitutionnelle.

Hier, quelques coups de feu ont été échangés dans les rues de la capitale et des mitrailleuses ont été posées ensuite devant le palais où se réunira l'Assemblée constituante. La Garde Rouge et d'autres détachements circulent dans les rues. Il n'y a pas eu de troubles. Les milieux réactionnaires ne sont pas à même de s'opposer énergiquement à ces mouvements; leurs réunions sont simplement dissoutes et leurs journaux suspendus.

* * *

Londres, 14 décembre :

Le „Daily Telegraph" apprend de Pétrograd que des mitrailleuses gardent les abords de la salle où se réunira la Constituante. Des canons sont postés sur les rives de la Neva, où se trouvent aussi plusieurs navires de guerre. Des milliers de gardes rouges et de marins parcourent les rues. Jusqu'à présent, il ne s'est pas produit de troubles.

* * *

Londres, 14 décembre :

On mande de Pétrograd à l'Agence Reuter :

— Les maximalistes ont concentré 8,000 hommes dans les casernes situées près du palais de Tauride, qui est aussi occupé militairement.

* * *

Paris, 15 décembre :

On mande de Pétrograd que le Palais d'Hiver est en feu.

* * *

Pétrograd, 14 décembre :

Le généralissime Krylenko télégraphie que le général Cheremisof a refusé de partir pour Pskof; il a été destitué. Toute la garnison de Pskof s'est ralliée aux maximalistes.

Le commissaire de la 5e armée signale que Krylenko est arrivé à Dwinsk.

Le général Boldyref, commandant d'armée, a été destitué et arrêté.

* * *

Milan, 14 décembre :

Le „Corriere della Sera" apprend de Pétrograd que de nouveaux combats viennent d'avoir lieu au Caucase. Plusieurs tribus indigènes se sont révoltées contre les cosaques et les ont mis dans une situation difficile. Les cosaques ont demandé du renfort à Kaledine, qui ne peut se démunir de troupes, étant lui-même très engagé ailleurs.

* * *

Pétrograd, 14 décembre :

L'Agence Télégraphique de Pétrograd confirme l'information de l'Agence Reuter que les troupes d'assaut du général Kornilof ont été défaites par des troupes maximalistes appuyées par des détachements de la Garde Rouge. Le général Kornilof a pris la fuite, et les cosaques de Kaledine ont évacué Kaluga, qui a été occupée par des soldats fidèles au gouvernement. La flotte de la mer Noire tout entière s'est ralliée aux maximalistes et a envoyé des torpilleurs pour combattre Kaledine dans la région du Don.

* * *

Pétrograd, 14 décembre :

Le délégué du gouvernement a téléphoné que les troupes maximalistes ont occupé Tamarowsk et Kaluga ; elles ont capturé les troupes d'attaques de Kornilof et rétabli le pouvoir révolutionnaire.

Le commissaire de la flotte de la mer Noire réclame télégraphiquement l'envoi de marins et de mitrailleuses, les Cadets attaquant Rostof à l'aide d'automobiles blindées.

* * *

Pétrograd, 14 décembre :

La „Pravda" prétend qu'il existe au sein de l'Assemblée nationale une majorité de 150 voix en faveur de la proposition du gouvernement de conclure immédiatement la paix.

* * *

Hambourg, 14 décembre :

Le correspondant à Stockholm du „Hamburger Fremdenblatt" apprend de Pétrograd que les chefs maximalistes ont déclaré le 5 décembre qu'aucune puissance ne pouvait les renverser à bref délai. Leur situation ne serait menacée que si les difficultés économiques s'avéraient insurmontables, ce qui est une question de mois ; or, durant ce laps, le socialisme international aura aussi son mot à dire. Aussitôt que l'armistice sera conclu, on décidera s'il y a lieu de réunir une Conférence de la paix ou d'envoyer une délégation russe à Stockholm.

* * *

Pétrograd, 15 décembre :

Note de l'Agence Télégraphique publiée avec l'agrément de l'ambassade d'Angleterre :

— Le gouvernement anglais ayant annoncé qu'il est disposé à réexaminer la question d'autoriser les Russes retenus en Angleterre à regagner leur patrie, le commissaire du peuple aux affaires étrangères a déclaré que les sujets anglais, au même titre que les citoyens de pays alliés ou neutres, peuvent librement quitter la Russie. D'autre part, il semble que le conflit relatif au courrier diplomatique soit en voie de règlement; en effet, le capitaine Smith a déclaré au commissaire du peuple que M. Buchanan espère être en mesure d'autoriser la semaine prochaine la libre entrée des courriers diplomatiques du Soviet et du gouvernement maximaliste en Angleterre et leur transit par l'Angleterre.

* * *

Paris, 15 décembre :

On mande de Pétrograd que M. Trotzki a ordonné l'arrestation de tous les chefs des Cadets et celle de M. Tchernof.

* * *

Pétrograd, 14 décembre :

Dans le district de Kostroma, quatre socialistes révolutionnaires et quatre bolchevistes ont été élus. A Krasno-Jask, les bolchevistes ont obtenu 12,000 voix, les socialistes révolutionnaires 4,900, les cadets 2,600, les patriotes mencheviste 490 et les internationalistes mencheviste 200. A Tomsk et à Minsk, les bolchevistes n'ont recueilli que 213 voix.

* * *

Berlin, 15 décembre :

De Stockholm au „Berliner Lokal Anzeiger" :

— D'après des informations de Pétrograd, le département de la guerre cherche de nouveaux moyens de faire opposition aux décisions de l'Assemblée nationale qui se réunit en ce moment. Le général Kaledine, auquel se sont ralliés, outre le général Kornilof, un certain nombre d'hommes politiques connus, parmi lesquels MM. Milioukof et Rodzianko, concentre ses troupes dans la région d'Ekaterinoslaf pour tenter un nouveau coup de main contre Moscou.

* * *

Berlin, 14 décembre :

La „Gazette de Voss" annonce que les créances que les Russes possèdent dans les pays de l'Entente ont été saisies.

DÉPÊCHES DIVERSES

Londres, 14 décembre :

Le collaborateur militaire du „Times" signale le danger qui menace en ce moment le front à l'Ouest. Il est nécessaire d'examiner s'il ne conviendrait pas de restreindre les opérations sur les fronts en Mésopotamie et en Palestine. A quoi cela servirait-il à l'Angleterre d'occuper Jérusalem et Bagdad si elle ne vainc pas sur le front de bataille principal !

* * *

Paris, 15 décembre :

La „Lanterne" annonce qu'après avoir donné lecture à la Commission de l'armée de la Chambre du rapport sur l'ensemble de la situation militaire et politique du pays, M. Clemenceau a déclaré que si des offres de paix sérieuses lui étaient faites, il les examinerait.

* * *

Paris, 15 décembre :

M. Hervé demande dans la „Victoire" que les troupes envoyées en Italie soient bientôt ramenées sur le front en France, qui est menacé depuis la conclusion d'une suspension d'armes entre Austro-Allemands et Russes.

Il est à remarquer que la censure a laissé passer la note de M. Hervé.

* * *

Paris, 14 décembre :

Du „Matin" :

— Les Alliés ont décidé de maintenir le corps expéditionnaire commandé par le général Sarrail tant que les Russes n'auront pas fait la paix avec les Allemands.

D'autre part, l'Agence Havas dément l'information que des troupes de Salonique auraient été envoyées en Italie ou en France.

* * *

Paris, 15 décembre :

Le „Matin" croit pouvoir confirmer que le Pape publiera un nouveau manifeste en faveur de la paix à la Noël.

* * *

Paris, 14 décembre :

Le gouverneur militaire de Paris a commencé des poursuites contre les dirigeants du Syndicat des ouvriers parisiens, la Fédération socialiste du département de la Seine, l'Association des citoyens du Faubourg-Saint-Antoine et contre la Ligue des Droits de l'homme, qui sont tous accusés d'actions compromettant la sécurité militaire de la ville.

A Lyon, le commandant de la place a pris des mesures contre les organisations socialistes soupçonnées de menées pacifistes.

* * *

Berne, 14 décembre :

On mande de Paris à l'Agence Télégraphique de la Presse suisse, que des mutations importantes auront lieu parmi les hauts magistrats des tribunaux parisiens. L'avocat général M. Lescouvé a été nommé avocat général auprès du tribunal de Paris. Le procureur général Chaffin a été nommé procureur de la République auprès du tribunal de la Seine, tandis que le ci-devant procureur général de la République près de la Cour d'appel devient membre de la Cour de cassation.

* * *

Berne, 13 décembre :

M. Winiger, député de Lucerne, a demandé au Conseil des Etats des explications sur l'interprétation donnée par les Etats-Unis aux devoirs de la neutralité. On sait, en effet, que les Etats-Unis ont subordonné le respect de la neutralité à l'attitude que les neutres observent vis-à-vis des belligérants, et cette interprétation n'a pas laissé de soulever en Suisse des inquiétudes.

M. Ador, conseiller fédéral, répondant à cette motion a observé que la Suisse avait déclaré aux Etats-Unis qu'elle était décidée à défendre, le cas échéant et par tous les moyens sa neutralité contre qui que ce fût. Le Conseil fédéral a fait, en outre, observer aux Etats-Unis que si son territoire était violé, la Suisse, en sa qualité d'Etat souverain, déciderait elle-même la question de savoir si et à quel moment elle recourrait à l'intervention étrangère pour faire face à l'envahisseur.

Les déclarations faites à cette occasion par M. Ador ont fait connaître que la France avait naguère adressé à la Suisse une note identique à celle des Etats-Unis et qu'elle avait ainsi apporté une modification de rédaction essentielle à la promesse solennelle qu'elle avait faite en 1914 de respecter la neutralité suisse. Aussi bien la Suisse a fait alors à la France la même réponse qu'elle a faite ensuite aux Etats-Unis.

* * *

Berlin, 14 décembre :

Le Conseil fédéral a autorisé la frappe de 10 millions de mark de pièces de 50 pfennigs en fer.

* * *

Essen, 14 décembre :

La nuit dernière, la Cour d'assises a condamné à mort les ouvriers belges Erdveldt et Georges Kodat qui, le 1er novembre, avaient assassiné le Belge Pierre Geurtz auquel ils avaient volé 700 mark.

* * *

Londres, 14 décembre :

On mande du front roumain au „Morning Post" :

— La démobilisation de l'armée roumaine commence. Les hommes de 30 à 42 ans ont été licenciés.

Les délégués du gouvernement maximaliste sont arrivés à Jassy ; ils ont été reçus par le Roi.

* * *

La Haye, 14 décembre :

La légation du Portugal fait publier dans les journaux un télégramme de Lisbonne annonçant que le comité révolutionnaire de Lisbonne a décrété la dissolution immédiate des deux chambres du Parlement et de nouvelles élections. Les forces navales qui, hier, luttaient l'une pour et l'autre contre le gouvernement de l'ancien Président, sont aujourd'hui réconciliées, ce qui prouve que les incidents qui se sont produits n'avaient qu'un caractère passager et n'intéressaient que la politique intérieure du pays.

* * *

Lisbonne, 14 décembre :

M. Machado, ancien président de la République, M. Costa, ancien président du Conseil des ministres, M. Scarez, ancien ministre des affaires étrangères, et le chef du parti démocratique portugais ont été bannis et internés dans une des îles Açores.

Les élections législatives n'auront lieu qu'en avril.

M. Sidonio Paez remplit les fonctions de président de la République jusqu'à nouvel ordre.

* * *

Madrid, 14 décembre :

Le Conseil des ministres a décidé hier soir de soumettre à bref délai à la signature du Roi le décret ordonnant la dissolution des Cortès et de nouvelles élections. Les nouveaux Cortès auront à se prononcer sur la question d'amnistie.

* * *

Séville, 14 décembre :

Par suite de la réduction de la consommation d'électricité pour cause de manque de charbon, l'industrie est presque complètement paralysée. Cette situation a provoqué des troubles. Treize mille ouvriers se sont réunis à la Plazza Nuova; ils ont pénétré dans une fabrique. D'autres détails manquent.

* * *

Londres, 14 décembre :

M. Bonar Law a déclaré à la Chambre des Communes que le Parlement serait ajourné le 20 décembre jusqu'au 14 ou au 15 janvier.

* * *

La Haye, 14 décembre :

A en croire les propos tenus par des journalistes anglais, un important revirement serait en voie de se produire en ce moment dans la presse britannique. L'éditeur du journal hebdomadaire „The Nacion" s'est mis à la tête d'un groupe disposé à transformer son journal en feuille quotidienne et d'en faire l'organe de lord Lansdowne. D'autre part, le parti ouvrier projette d'agrandir le „Labour Leader", qui deviendrait un organe pacifiste.

* * *

Londres, 14 décembre :

Le „Daily Chronicle" annonce qu'un congrès des syndicats ouvriers et du Labour Party est convoqué pour le 28 décembre. Ce congrès discutera le premier jour les buts de guerre de l'Angleterre et de ses alliés et le lendemain la question de l'alimentation.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués des Puissances Centrales.

Berlin, 15 décembre. — Officiel de ce midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Armées du feld-maréchal prince héritier Rupprecht de Bavière :

Depuis plus de quatre semaines, les Anglais ont suspendu leurs attaques en Flandre. Leur formidable offensive, qui avait pour but de s'emparer de la côte de Flandre et de détruire notre base de sous-marins, peut donc être considérée comme terminée jusqu'à nouvel ordre. L'armée anglaise presque tout entière, renforcée par des troupes françaises, s'est battue pendant plus de trois mois avec celle de nos armées qui se trouve en Flandre pour forcer la décision. Sur ce terrain, les chefs allemands et leurs soldats ont aussi remporté la victoire, tandis que, grâce aux coups formidables que nous lui portions, nous terrassions l'ennemi sur d'autres points. Les échecs subis en Flandre par l'armée britannique sont devenus plus graves encore à la suite de l'importante défaite que les Anglais ont essuyée près de Cambrai.

Au nord de Gheluvelt, au cours d'opérations fructueuses dirigées contre les lignes anglaises établies dans le parc du château de Poezelhoeck, nous avons fait prisonniers 2 officiers et 45 soldats. Une contre-attaque anglaise, prononcée la nuit pour reprendre le terrain perdu, a échoué.

Depuis la Scarpe jusqu'à l'Oise, l'artillerie ennemie a été active et, le soir, la nuit et à l'aube, elle a dirigé de fortes attaques contre nos positions.

Nous avons observé en temps opportun que les Anglais projetaient d'exécuter une attaque à l'est de Bullecourt et nous en avons empêché le développement grâce à notre feu destructeur.

Armées du feld-maréchal duc Albrecht de Wurtemberg :

Dans la vallée de Thann, celles de nos troupes qui occupaient nos tranchées ont repoussé l'attaque d'un important détachement de reconnaissance français.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Les négociations pour la conclusion d'un armistice ont continué.

Front macédonien.

Engagements entre avant-postes à l'ouest du lac d'Ochrida. Sur le reste du front, les opérations sont restées minimes.

Front italien.

Au cours des combats livrés ces derniers jours dans la région comprise entre la Brenta et le Piave, 40 officiers et plus de 3,000 hommes, ainsi que quelques canons et des mitrailleuses, sont restés entre nos mains. L'ennemi a dirigé de nombreuses contre-attaques contre les positions que nous avons conquises ; elles ont été toutes repoussées.

* * *

Berlin, 14 décembre. — Officiel du soir :

Une attaque italienne dirigée contre le monte Fertica a échoué. Quelques centaines de prisonniers sont restés entre nos mains. Sur les autres fronts, rien de particulier à signaler.

* * *

Berlin, 14 décembre. — Officiel :

Dans la matinée et dans l'après-midi du 13 décembre, des séances plénières ont eu lieu à Brest-Litovsk ; les différents points des propositions d'armistice réciproques y ont été discutés en détail. Les négociations ont continué le 14 décembre dans la matinée.

* * *

Berlin, 15 décembre. — Officiel :

A la séance plénière tenue le 14 décembre dans la matinée, une partie des conditions des deux partis relatives à la conclusion de l'armistice a été définitivement établie. La délégation russe, désirant obtenir des instructions complémentaires de son gouvernement sur certains points, la suite de la discussion générale a été fixée au 15 décembre dans la matinée. Les commissions de contrôle ont tenu une séance le 14 décembre dans l'après-midi.

* * *

Berlin, 14 décembre. — Officiel :

Nos sous-marins ont encore coulé 15,000 tonnes brut dans la Manche. Parmi les navires coulés se trouvaient trois vapeurs chargés, de grandeur moyenne, dont un armé et un vapeur d'environ 6,000 tonnes. Un des navires détruits a été torpillé au milieu d'un convoi protégé.

* * *

Vienne, 14 décembre. — Officiel de ce midi :

Théâtre de la guerre à l'Est.

Suspension d'armes. Les négociations pour la conclusion d'un armistice continuent.

Théâtre de la guerre italien.

Les opérations sont devenues plus actives dans la région comprise entre le Piave et la Brenta.

* * *

Sofia, 14 décembre. — Officiel :

Sur le front en Macédoine, sur la Cervena Stena et à l'ouest du Dobropolje, la canonnade est devenue plus violente par intermittence. Dans la boucle de la Czerna, nos troupes d'assaut ont pénétré sur plusieurs points dans les tranchées ennemies et en ont ramené des prisonniers italiens et français. Dans la vallée de la Strouma inférieure, nous avons dispersé plusieurs détachements de reconnaissance ennemis.

Sur le front de la Dobroudscha, le calme prévaut.

* * *

Constantinople, 13 décembre. — Officiel :

A l'ouest d'Hizau, nous avons repoussé une attaque ennemie. Pour le reste, pas d'événement particulier à signaler.

Berlin, 14 décembre. — Officieux :

En Flandre, le 13 décembre au matin, l'ennemi a dirigé plusieurs attaques d'artillerie contre nos positions établies à l'est de Passchendaele et dans la région de Becelaere-Gheluvelt. Depuis midi la canonnade est devenue plus violente depuis le bois d'Houthulst jusque Zonnebeke; l'ennemi a lancé une masse extraordinaire de munitions sur notre position située au nord d'Hollebeke.

Au nord de Dixmude et au sud de l'étang de Blanckaert, la nuit du 13 décembre, des patrouilles ennemies ont été repoussées et ont subi de fortes pertes.

Le 13 décembre, l'artillerie ennemie a renouvelé ses violentes attaques sur le secteur situé à l'ouest de Cambrai et sur le front y attenant. A 5 heures de l'après-midi, les Anglais ont dirigé une contre-attaque contre nos nouvelles positions établies à l'est de Bullecourt ; elle a été repoussée et l'ennemi a subi de fortes pertes. Nous avons fait des prisonniers. Des deux côtés de la route Arras-Cambrai, près de La Vacquerie et au sud de Saint-Quentin, le feu de diversion ennemi a été plus violent par intermittence l'après-midi. Au sud de Pronville, nous avons fait un certain nombre de prisonniers. Au milieu d'une canonnade ennemie modérée, les opérations de nos troupes d'attaque ont été fructueuses au sud de Juvincourt ; elles nous ont valu 9 prisonniers et une mitrailleuse.

A l'est de la Meuse, l'artillerie ennemie a été plus violente par intermittence dans la journée et dans la soirée.

Les aviateurs ont été actifs. Nous avons descendu un ballon captif ennemi.

Le radiotélégramme de la Tour Eiffel lancé hier après-midi signale une attaque dans le bois des Caurières ; cette information est absolument fantaisiste.

Communiqués des armées alliées.

Paris, 14 décembre. — Officiel de 3 h. :

Action d'artillerie violente dans la région de Maisons-de-Champagne. A l'est de la Suippe et en Alsace, au sud-ouest de Cernay, nous avons réussi des coups de main sur les tranchées ennemies. Rien à signaler sur le reste du front.

* * *

Paris, 14 décembre. — Officiel de 11 h. :

Activité moyenne de l'artillerie sans action d'infanterie.

* * *

Paris, 13 décembre. — Officiel de l'armée d'Orient :

Journée calme sur la partie orientale du front. Dans la boucle de la Czerna et sur la rive droite de cette rivière, les Bulgares, après avoir bombardé l'ensemble de nos positions, ont exécuté plusieurs attaques locales, poussées en certains points jusqu'au corps à corps et qui ont échoué.

* * *

Londres, 14 décembre. — Officiel :

A la suite d'un combat livré hier après-midi à l'aide de grenades à main à l'est de Bullecourt, nos troupes ont réussi à améliorer légèrement leur position.

La nuit dernière, l'ennemi a attaqué un de nos postes établis au sud de Pronville; quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Sur le reste du front, rien d'important ne s'est produit la nuit.

* * *

Rome, 14 décembre. — Officiel :

Hier, à l'aube, la bataille s'est rallumée une troisième fois dans la région comprise entre la Brenta et le Piave. Après avoir concentré pendant plusieurs heures le feu de ses batteries sur nos positions établies aux environs du col Caprile et du col Beretta, l'ennemi les a attaquées avec acharnement. Ayant constaté que notre force de résistance n'était pas brisée, l'ennemi a suspendu son attaque d'infanterie et, continuant à exercer une forte pression sur notre ligne, il a recommencé à nous canonner pendant toute la journée. Nos batteries ont riposté sans délai au feu de l'ennemi, qui fournissait à nos artilleurs et à nos aviateurs une cible de choix et s'est trouvé bientôt arrêté dans les vallées au nord de nos lignes.

Au petit jour, l'ennemi a pris sous un feu effroyable nos positions du monte Solarolo, qu'il a assaillies vers midi et demi par l'ouest et par le nord-est après avoir effectué un mouvement tournant. Des masses compactes se sont lancées à l'assaut du col Orso, du monte Solarolo et du défilé de Calcino. Nous les avons prises aussitôt sous un feu violent. Notre infanterie, puissamment appuyée par nos batteries et l'artillerie française, a fait la plus brillante résistance et a tenu bon dans ses positions, malgré la poussée formidable de l'ennemi.

Ce n'est que la nuit venue et alors que la bataille allait prendre fin que nos vaillants défenseurs ont consenti à évacuer, d'ailleurs pied à pied, un médiocre espace du terrain qu'ils avaient défendu au nord des positions du Solarolo et à l'entrée du défilé du Calcino : c'est là tout ce qu'ont rapporté à l'ennemi les énormes sacrifices de vies humaines que lui a coûté cette journée.

Nos aviateurs ont descendu trois avions ennemis dans le val d'Assa, au nord d'Asiago et au nord du monte Grappa. Un autre avion a été descendu par nos canons de défense près de Susagana.

* * *

Jassy, 12 décembre. — Officiel :

Un armistice a été conclu avec l'ennemi. Les hostilités ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre le 9 décembre, à 10 h. ½ du soir.

Dépêches Diverses

Londres, 15 décembre :

Le capitaine Villiers, fils de sir Francis-Hyde Villiers, ministre de Grande-Bretagne près le gouvernement belge, a été tué par un obus dans le Cambrésis. Il avait 32 ans. Le capitaine Villiers se destinait à la diplomatie.

* * *

La Haye, 14 décembre :

La première Chambre a voté un projet d'emprunt de 500 millions de florins qui servira à la conversion de l'emprunt 5 p. c. de 1914.

* * *

La Haye, 14 décembre :

M. Van Nierop a annoncé à la seconde Chambre qu'on vient de recevoir des nouvelles d'après lesquelles les coupons des emprunts russes ne seront pas payés.

* * *

Milan, 15 décembre :

Du „Corriere della Sera" :

— Le bruit court que les reliques du Saint-Sépulcre auraient été transférées de Jérusalem à Damas.

* * *

Londres, 14 décembre :

D'après des nouvelles de Melbourne, il résultera probablement du référendum populaire que le service obligatoire sera introduit en Australie. Le gouvernement assure qu'il ne saurait être question d'un service civil industriel.

EN AMÉRIQUE

New-York, 14 décembre :

D'après le „Central News", l'état de guerre a été proclamé dans un certain nombre d'Etats du nord et de l'ouest, un mouvement révolutionnaire étant fomenté. Les gouverneurs ont mobilisé la milice et ont ordonné d'interner de force les étrangers suspects.

* * *

Paris, 14 décembre :

On mande de Washington au „Petit Parisien" :

— La fabrique de munitions de la „Bethlehem Steel Corporation" a été complètement détruite par une explosion. Le déplacement d'air a été d'une telle violence que les vitres ont été brisées dans la ville de Chester. Après l'explosion, les décombres ont pris feu. Les appareils télégraphiques ayant été détruits, les détails manquent. On croit que les victimes sont nombreuses.

* * *

Berlin, 15 décembre :

On transmet de Lugano au „Lokal Anzeiger" qu'une dépêche de l'Agence Stefani dit que les Etats-Unis ont consenti à l'Italie une nouvelle avance de 125 millions de lire.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés de faire bon accueil aux quittances de renouvellement de leur abonnement que l'administration des postes leur présentera incessamment pour le premier trimestre de 1918. Ceux auxquels leur quittance n'aurait pas été présentée voudront bien renouveler d'eux-mêmes leur abonnement en temps utile, afin d'éviter tout retard dans l'expédition du journal.

Nous rappelons que les abonnements doivent être pris exclusivement aux bureaux de poste desservant la localité où l'abonné a son domicile. C'est de même à ce bureau que doivent être adressées toutes réclamations pour retards, numéros égarés, etc. Il nous est impossible de donner une suite quelconque aux réclamations de ce genre qui seraient adressées à nos bureaux.

Rappelons que tous les bureaux de poste acceptent les abonnements d'un, deux et trois mois, partant tous du 1er du mois, et les abonnements de trois mois coïncidant avec le trimestre de l'année.

Nos abonnés en Suisse, en Hollande et dans le Grand-Duché de Luxembourg doivent s'adresser aux bureaux de poste de leur pays.

Chronique Bruxelloise

Nous commençons une période où les événements seront difficiles à suivre. Ceux qui ne voudront pas s'embrouiller, feront bien de lire attentivement leur journal. Il y va de l'intérêt de l'Europe que tout le monde comprenne les événements qui vont se passer. Lire et comprendre, sont des devoirs que l'on doit à la société dans laquelle on vit, afin de s'harmoniser, afin de contribuer, dans le sens voulu, à l'unité. Mais on ne fait rien dans ce but. Après les études scolaires de six à vingt ans, si nous faisons abstraction de l'élite minoritaire, nous voyons la majorité, le plus souvent élective qui, une fois entrée dans les affaires, les administrations ou les professions, n'a plus que le journal pour... continuer ses études ; puis, nous avons la masse, plus grande encore, de ceux qui n'ont plus rien du tout, si ce ne sont les meetings, les réunions professionnelles et de syndicats ; et, malheureusement, beaucoup plus souvent, les seuls bavardages de cafés et cabarets. Voilà le bilan intellectuel d'une nation peu curieuse de lecture. On trouve aujourd'hui des gens qui n'ont pas compris la nécessité de se tenir au courant des nouvelles — qui ne voient là qu'une besogne désagréable, d'aucuns disent démoralisante, oiseuse — encore qu'il y ait de pittoresques intermèdes, comme celui que nous promet le rival de Clemenceau — un fameux Caillaux dans les organes de la présidence ! — et, malgré les cruelles leçons, ne se sont pas rendu compte de la part de culpabilité de l'ignorance dans le conflit mondial. Jamais la guerre d'aujourd'hui n'aurait été possible si l'Europe avait eu une culture générale suffisante, c'est-à-dire plus en proportion avec l'état réel des connaissances humaines. On admettrait le droit de se battre pour la conquête d'une sorte de blé dont une nation prétendrait rester détentrice exclusive au détriment des autres. Passent les expéditions militaires que l'on a faites pour ouvrir la Chine aux chemins de fer, aux commerçants et même aux simples touristes européens ; passent les violences faites au Thibet pour l'ouverture de la ville interdite ; passent les guerres de nègres faites pour mettre le centre africain à portée de la colonisation. Ces cas peuvent justifier la force ; on effet, c'est le droit de l'homme de pouvoir se rendre partout, quelles que soient sa patrie et sa religion. (Nous voyons cependant les Anglais interdire presque quasiment aux Européens l'accès du Népaul, grande et belle province située dans la chaîne de l'Himalaya.) Mais une culture générale à hauteur des progrès des arts et métiers, ainsi que des connaissances philosophiques et des acquisitions de la morale et du droit, si elle avait existé partout, aurait créé une mentalité qui n'aurait plus pu universellement admettre une guerre pour des changements de frontières, des prérogatives commerciales, terrestres ou maritimes, une hégémonie, ou pour toute acquisition, terres, mines, etc., dont les modifications de conditions politiques, juridiques ou financières, eussent pu être débattues par les parlements et les cours.

* * *

La lecture utile des événements de la vie internationale et nationale semble bien le minimum des efforts et des connaissances que l'on puisse exiger de ceux qui prétendent aujourd'hui à une civilisation, et plus tard traduiront leur opinion en actes dans la politique nationale. Sans ce minimum, comment l'harmonie pourrait-elle régner dans une société qui est, avant tout, une œuvre collective de pensées et d'actions ? Les abeilles et les fourmis s'en passent, dira-t-on. Oui, mais elles restent éternellement des abeilles et des fourmis. Et, peut-être, ces dernières seraient-elles bien aises si elles avaient à leur portée un moyen d'apprendre que c'est pour vendre leurs œufs à la Grand'Place, tous les dimanches, qu'un rustaud passe avec une pelle et passera tant que durera le monde, pour saccager de fond en comble leurs nids. Des nouvelles leur vaudraient mieux qu'une levée de mandibules contre l'espèce humaine. Un individu comme celui dont j'ai entendu les paroles, cette semaine, devrait être exclu des bénéfices sociaux et des prérogatives des droits de citoyen. Il disait : "Est-ce que vous croyez que je m'amuse aux nouvelles ? Je ne lis que les affiches roses qui promettent des mark„ Et nous vivons avec ces bipèdes-là ! Ils réclament des droits d'homme ? A-t-on vraiment besoin d'eux ? Je ne le crois pas. On peut affirmer qu'il y aurait toujours un sérieux avantage, un jour ou l'autre, à ce que même le plus insignifiant travail, la plus basse besogne, ne fussent confiés qu'à des hommes intelligents qui, eux, ne tarderaient pas à inventer un procédé quelconque de nature à relever l'indignité ou le dégoût de la tâche et apporteraient du neuf. Un autre "sans lecture„ que j'ai entendu n'appartenait pas au monde qui court pour une récompense de 1,000 mark. Il était dans un salon de l'avenue des Arts. On parlait plus ou moins de la guerre, naturellement. A toutes les alarmes, il n'avait qu'une réponse ; il la répétait sur des tons divers, avec une progression énergique : "Nous aurons la victoire !„ Et il disait cela assis, confortablement installé sur un pouf, auprès d'une tasse de thé sur un guéridon, les mains croisées sur les genoux, le visage inspiré, les traits tendus, les dents serrées, l'œil fixé sur les arbres du boulevard et sur les blancs nuages qu'on voyait au travers. On lui demanda s'il avait des nouvelles. Au contraire ! Il se faisait un mérite de ne jamais lire un journal ! Sa foi lui suffisait ! Je veux bien admettre qu'un patriote comme celui-là soit un bel exemple. Mais cette sublimité n'est permise que dans les [illegible] où l'on est seul en cause. Dans [illegible] collectivité, un tel homme, répété à de [illegible] exemplaires, est un danger. Il est de ceux auxquels les pires calamités n'auront rien appris ; la partialité de sa nature, tout à fait d'instinct, ne comprend rien de plus au conflit, après trois années d'informations et d'infortunes, que le premier jour ; il passe, sans rien y voir de profond, à côté de la crise des gouvernements, de la rivalité des Etats, de la psychologie [illegible] des leçons de la diplomatie, de [illegible] des uns, de la veulerie des autres, [illegible] horreur, des cris d'empires agonisants. Lord Asquith, malgré son discours [illegible] 13, sera toujours pour lui un homme d'Etat plutôt qu'un jongleur. Electeur avant la guerre, notre homme le sera, sans doute, encore après et votera, je vous le jure, [illegible]

PETITE GAZETTE

Attention !

Il ne faut pas croire tout ce qui se raconte — et notamment qu'une épidémie de "croup„ règne dans certaines communes de l'agglomération. Parce qu'ici ou là un cas de cette terrible maladie s'est déclaré, tout aussitôt des gens se mettent à colporter les bruits les plus affolants : ils font "ça de ça„, comme pourrait dire M. Beulemans en montrant son doigt, puis son bras.

Il n'empêche qu'on a relevé des cas de diphtérie et d'autres maladies contagieuses dans l'agglomération, et à ce propos je voudrais souhaiter qu'on prît plus rapidement les précautions qui s'imposent pour éviter la contagion.

On les prend ?

Pas toujours ! Un père de famille me racontait hier qu'un cas de croup s'étant déclaré tout au début de la semaine dernière dans la maison qu'il habite, ce ne fut que le dernier jour de la semaine qu'interdiction fut faite aux parents qui logent sous ce même toit d'envoyer leurs enfants à l'école. Les services d'hygiène avaient été prévenus à temps, mais sans doute y avait-il eu retard dans la transmission des instructions aux directeurs et aux directrices d'écoles. Or, il ne faudrait pas que cela fût.

— Puisque nous en sommes à parler hygiène, me dit ce même monsieur, je voudrais vous voir donner au public le conseil de se préoccuper un peu plus de ses règles. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que nombre de nos ménagères ne se font point faute, le service de la voirie n'étant pas régulièrement assuré, de déverser à même la bordure des trottoirs le contenu de leurs bacs à ordure. Il n'y a pas lieu de critiquer les services de la voirie : les moyens de transport font défaut et ils ne sont point tenus de faire plus qu'ils ne peuvent. On excuse, par ailleurs, que les ménagères, s'apercevant que la charrette n'est point passée et les déchets s'accumulant à l'intérieur des maisons, vident leurs poubelles dont elles ont besoin. Mais ce n'en est pas moins regrettable pour ce que ça donne de l'air et du champ à des milliasses de milliards de microbes de toute espèce qui ne demandent pas mieux que d'y croître et de s'y multiplier. Le problème, cependant, n'est pas insoluble. Chez moi, la quantité de déchets à exposer au dehors en attendant que la charrette passe est réduite au minimum : je fais brûler tout ce qui est "brûlable„ dans mon fourneau de cuisine, et presque tous les déchets y passent, y compris les déchets de légumes, qui finissent par se consumer. Voilà la précaution à conseiller et à prendre !

— Les chiens errants s'en pourraient plaindre, et les malheureux aussi qui vont fouiller dans les poubelles...

— Si peu ! Et puis, la santé publique avant tout, n'est-ce pas ? Tout le monde y est intéressé et elle vaut bien qu'on s'en préoccupe, même à ce degré-là !...„

En effet...

Petites leçons.

— Vous n'avez pas de monnaie ? Non ? Moi non plus. Allez-en donc chercher, et quand vous en aurez trouvé je vous délivrerai vos marchandises. Pas avant !...„

C'est par ces mots ou par d'autres, mais de la même famille, que les clients sont généralement accueillis par les employés des magasins communaux, et vous le savez de reste.

Or, hier, j'ai rencontré un vieux camarade hollandais qui sortait du Majestic, où siège la Commission de ravitaillement des citoyens des Pays-Bas domiciliés en Belgique.

— Ça marche, les services de cette administration ?

— On ne peut mieux.

— J'entends en ce qui regarde la monnaie ?

— Précisément ! On peut lire là-haut, au quatrième, à l'entrée des bureaux, un avis au public : "Le public est prié de se munir de monnaie.„

— Mais quand on n'a pas de monnaie ? On vous envoie faire lanlaire ?

— Attendez ! Je n'avais en portefeuille, quand je suis allé payer ma caissette, qu'un billet de 100 mark. Comment allait-on me recevoir ? Un peu embêté, je m'approche du guichet derrière lequel se trouvait le caissier :

— Monsieur, lui dis-je, vous me voyez confus : je n'ai pas de monnaie...

— Un gros billet ?

— Un billet de 100 mark et rien d'autre.

— Mais ça ira tout seul !...„

Et, en effet, cela marcha comme sur des roulettes. L'employé avait devant lui, installée en évidence, une de ces petites caisses à compartiments comme il en existe chez nombre de commerçants : ici les billets de 50 mark, à côté les billets de 20, puis ceux de 10, de 5, de 2 et de 1 mark, et enfin la case réservée au zinc.

— Quand nous avons de la monnaie, me dit l'employé — et le public, ajouta-t-il, peut toujours voir si nous en avons ou si nous n'en avons point, puisque notre caisse se trouve sous ses yeux — nous faisons très volontiers le change.„

Comme c'est simple et comme c'est sincère ! Il y a donc souvent et presque toujours de la monnaie ici et dès lors possibilité de faire le change. Pourquoi n'on va-t-il point de même dans nos magasins communaux ? Pourquoi la monnaie qui y entre ne rentre-t-elle jamais dans la circulation ? Serait-ce vraiment, comme le prétendent les mauvaises langues, qu'on la cache ?

Cette petite caisse à compartiments dans laquelle, au Bureau de ravitaillement hollandais, le public est admis à plonger... du regard, est une bien merveilleuse institution.

— N'est-ce pas ? me dit mon camarade à qui je communique cette réflexion. On cherche toujours à simplifier chez nous, tandis que chez vous — ceci soit dit sans arrière-pensée de critique — on a tendance à chercher midi à quatorze heures. C'est comme pour la carte de pain...

— Comment ! pour la carte de pain ?

— Mais oui ! Il y a trois ans que vous êtes à la recherche, comme Jérôme Paturot à la recherche d'une situation sociale, du meilleur système de répartition en cette primordiale matière. Je ne dis pas que vos efforts n'aboutiront pas, mais vous me permettrez bien de dire que la question a été résolue du coup en Hollande, c'est-à-dire dès le lendemain du jour où les Hollandais eurent été mis à la ration.

— Ah ! Comment donc a-t-on procédé ?

— On a remis à tout citoyen un carnet à souches contenant autant de bons de rations qu'il y a de personnes dans un même ménage. On va chez son boulanger, on paie, et le boulanger détache autant de bons qu'il a servi de rations. Le carnet est valable pour un mois. C'est à vous à vous débrouiller. Si vous mangez trop de pain durant la première quinzaine, tant pis pour vous : vous aurez à vous serrer la ceinture pendant la seconde quinzaine. Si vous ne mangez pas toute votre ration, il vous est loisible d'en céder une partie à votre frère, à votre sœur, à votre bonne amie, à votre voisin ; ça ne regarde pas les pouvoirs publics. Dès l'instant qu'ils ne sont point volés, qu'on ne peut se livrer sur le dos de la masse à aucun détournement, à aucun de ces sales tripotages comme on en a tant vu ici...

— En effet...„

Mais serait-il vrai que chez nous on a tendance à chercher midi à quatorze heures ?

On serait quelque peu tenté de le croire, vraiment.

Incident clos.

On aura lu dans « La Belgique » du 25 novembre que Mme Marie Délisée, contestant certaines affirmations du Père Dor parues dans ce journal le 27 octobre dernier, nous faisait savoir qu'« il est exact que le Père Dor a reconnu à son accusatrice la propriété de sa maison. Tant qu'au remboursement du chauffage central et du parquet, elle lui oppose le démenti le plus formel ; il s'est refusé à rien rembourser ».

Sitôt paru ce démenti partiel, le Père Dor, sautant sur sa plume acérée, nous envoya, lui aussi, un droit de réponse ! Si épris que je sois de toutes les libertés, si respectueux que je puisse être de toutes les religions, je dis au Père Dor, parlant à sa personne, que, cette fois, c'en était trop et que... Mais voilà-t-il pas — ô stupeur! — que le « Christ » [illegible] rait [illegible] Mme [illegible]

comme on dit dans le jargon judiciaire, « sur le pied » de l'article 227 du Code pénal, pour m'être immiscé dans des fonctions publiques, je décidai de faire une descente chez Mme Délisée. Rien de plus aisé : la rue Beckers est en pente ; elle dévale même dans les champs, aux confins de Watermael.

J'affirme donc sous serment, écrivant sans haine et sans crainte — ainsi m'aident toujours tous les dieux ! — que : 1° lorsque le Père Dor affirme avoir accordé à Mme Délisée ce que, en vertu de l'arrêt de la Cour d'appel l'acquittant, il avait le droit de lui refuser, Mme Délisée réplique que Dor a passé contrat en vertu duquel « ma maison de Roux appartient à un tiers » ; 2° lorsque Dor déclare qu'il a « fait grâce » à Mme Délisée « d'objets et de sommes » qu'elle devait lui restituer, celle-ci répond qu'elle ignore « quels objets et quelles sommes » ; 3° lorsque, enfin, le « Christ » prétend qu'il possède une quittance de son accusatrice « pour solde de tout compte » et une déclaration « qu'elle n'a plus rien à me réclamer de quelque chef que ce soit », Mme Délisée riposte que « M. Dor louvoie : ce n'est pas une quittance, mais un certificat par lequel j'accepte n'avoir plus rien à lui réclamer, vu son acquittement. Moyennant ce certificat il a reconnu, donnant donnant, la propriété de ma maison de Roux au tiers déjà nommé. C'est en Cour d'appel que Dor m'a offert de prendre hypothèque sur sa propriété pour le remboursement du chauffage central et du parquet ; mais on sait que le procureur du roi et mon avocat ont décliné sa proposition. »

Un gros point : c'est tout ! — P. G.

La confiserie.

Depuis des mois, la faillite de la confiserie a été annoncée. Malgré tout, elle continue à vivoter. Actuellement travaillent encore, pour toute l'agglomération, quelques-unes des plus grandes usines auxquelles la Centrale des sucres continue à fournir les matières premières indispensables. Ces établissements centralisent les opérations de quantité de petites usines pour le compte desquelles ils sont autorisés à opérer. Sous peu, cependant, cette situation va subir des changements assez considérables. Pour commencer, une décision prise par la Fédération générale des confiseurs interdira dans quelque temps la fourniture de toute quantité de sucreries, si minime fût-elle, aux innombrables "boutiques„ ou magasins de détail ouverts pendant la guerre. On ne pourra continuer à desservir que les établissements en activité avant août 1914.

Il est clair que pareille décision va amener la disparition de nombreux corsaires du commerce, intermédiaires louches, trop désireux de gagner 100 p. c. et seuls coupables de ce que certains articles de confiserie se débitent déjà à des 20, 30 et 40 francs le kilo. Selon toutes probabilités, la décision des Confiseurs n'entrera en vigueur qu'à partir de janvier prochain.

Les tripots.

Les tripots, à bon droit dénommés "mauvais lieux„, voilà bien une épouvantable plaie de l'époque actuelle ! Il est reconnu par la police judiciaire de la capitale que là, et non pas ailleurs, doivent se pratiquer les recherches dans 99 cas sur 100 des innombrables méfaits, vols et attentats divers qui, de jour en jour, vont en augmentant. C'est dans les tripots, les maisons de jeu et les maisons de débauche que se rencontrent évidemment tant d'individus qui viennent emplir les prisons. Ce n'est donc pas sans raisons sérieuses que la Conférence des commissaires, tenue récemment, inscrivit à son ordre du jour l'examen de la question des multiples maisons de jeu ou tripots qui sont comme les ulcères de notre bonne ville. Il fut décidé d'exercer dorénavant une surveillance plus sévère que jamais, d'ordonner la vigilance la plus grande aux policiers chargés de la surveillance nocturne. Les descentes de police seront donc sous peu plus fréquentes qu'elles ne le furent jusqu'à présent.

Les internés belges en Hollande.

Soixante soldats belges étaient conviés par le Vereeniging tot verbreiding van kennis over Nederland in den vreemde, à faire un voyage d'études à Amsterdam. Malheureusement, vu les difficultés de transport par chemin de fer, les autorités militaires n'ont pu donner l'autorisation qu'à trente de ces internés de se rendre à la capitale. Ceux-ci sont arrivés à Amsterdam. Les trente internés qui ne pouvaient pas participer à ce voyage seront invités au mois de février.

Les Expositions

Malgré le succès de l'exposition de MM. Baes, G. M. Stevens et F. Toussaint la direction du Studio se trouve dans l'obligation de la clôturer demain à 6 heures.

— A l'Intérieur, exposition du peintre Ch. Dehoy, du 15 au 27 décembre.

— Nos Peintres, rue Coudenberg, 6 : exposition d'ensemble du 15 décembre au 2 janvier.

Ligue des Propriétaires.

La Bruxelloise convoque ses affiliés pour le lundi 17 décembre prochain, à 4 h., à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en la salle des œuvres de Culture morale, rue de Loxum, 45.

Il est formellement entendu qu'il ne sera toléré aucune discussion d'ordre politique ou militaire et qu'il ne pourra être question que des points indiqués à l'ordre du jour.

CHRONIQUE D'ART

FIRMIN BAES, GUSTAVE-MAX STEVENS, FERNAND TOUSSAINT. — Salle Studio.

J'imagine, que le hasard seul n'a pas réuni les œuvres de ces trois artistes ; il y a entre elles d'évidentes affinités et l'on est d'autant plus fondé à faire des rapprochements qu'il traitent avec prédilection un même genre : le portrait.

Ceux de Firmin Baes s'imposent à l'attention par leur belle allure, leur noblesse, leur gravité un peu hautaine (nos 2 et 3). Cette façon de voir est si bien la sienne qu'il la conserve alors qu'il représente des enfants du peuple ("Petite fille„, n° 14 ; "Jeune paysan„, n° 9 ; la "Glaneuse„, n° 7) ; s'il peint des ouvriers, il choisira des têtes de caractère (le "Chemineau„, n° 12) et marquera une tendance à la stylisation. Son "Bûcheron„ aurait pu poser pour une tête d'apôtre. Même dans l'expression du sentiment, il apporte de la réserve ("Bonheur„).

A cette rigidité de conception correspond la fermeté de l'exécution : un dessin d'une correction impeccable, sobre de détails, net et précis ; la pureté de silhouette d'une œuvre plastique ; un coloris dont l'intérêt n'est pas dans la recherche de nuances, mais plutôt en des oppositions hardies (nos 2 et 8), artistes, et toujours en harmonie avec le caractère du modèle.

Et si les œuvres de Firmin Baes, ainsi conçues et réalisées, ne sont pas d'une émotion communicative, du moins ses portraits ont-ils du caractère et de l'individualité ; ils sont d'une vérité choisie et stylisée conforme à l'idéal classique de la beauté.

Ceux de G.-M. Stevens sont moins distants et d'un sentiment plus intime. Au portrait de commande en costume d'apparat qu'il traite avec virtuosité (nos 21 et 24), il préfère la figure de genre dans l'intimité du home. Il vise moins à la stylisation qu'à l'élégance et à la grâce des attitudes ; la courbe d'une épaule, la ligne sinueuse d'un beau bras, la finesse d'une attache, l'ondulation d'une chevelure dénouée séduisent son œil d'artiste ("La toilette„, n° 20). Son dessin, sans négliger la précision des silhouettes, s'attache à rendre les souplesses du modelé. Coloriste, il recherche moins les contrastes que l'harmonie générale et crée une atmosphère enveloppante d'où les formes se dégagent dans une lumière parfois un peu factice. Ses figures féminines ont de la séduction.

Portraitiste, Fernand Toussaint concentre son effort dans l'exactitude des traits et la fidélité de la ressemblance (nos 52 et 54), mais il reste en même temps décorateur habile à rendre le chatoiement des étoffes. Il est plus lui-même lorsque, débarrassé de la contrainte du genre, il représente la femme dans son intérieur élégant. J'ai dit, à propos d'une précédente exposition, ce qui faisait le charme de cet art ("Belgique„, n° 872). Il offre ici de nouvelles pages du même style et qui sont parmi les meilleures qu'il ait écrites ("L'anniversaire„, n° 58 ; "Grâce du temps passé„, n° 61). Son exposition met en lumière la souplesse et la variété de son talent. Il a une marine de fort belle allure ("Départ pour la pêche„, n° 62) ; "Bouquet d'œillets„, n° 57) révèlent le coloriste dont la palette s'enrichit et se renouvelle.

L'œuvre de ces trois artistes vaut par ses qualités techniques ; elles sont remarquables chez F. Baes ("Salomé„, n° 35), chez Toussaint (la "Toilette„, n° 22) et prennent une signification particulière à une époque où un trop grand nombre d'amateurs et de débutants négligent les lois de la syntaxe esthétique.

GERSAINT

LE RAVITAILLEMENT

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

Les cartes de ménage des Magasins communaux seront renouvelées au cours de la quinzaine du 17 au 29 décembre courant, dans le magasin de la rue de Liedekerke (rez-de-chaussée), aux jours fixés pour la présentation ordinaire des numéros. On pourra toutefois s'y présenter encore le lendemain du jour de service. Il est entendu que les pièces nouvelles ne pourront être délivrées que sur la production des anciennes cartes de ménage. Celles-ci resteront valables jusqu'au 29 de ce mois. Elles devront être conservées après cette date pour pouvoir être exhibées à toute réquisition ultérieure. Les cartes non retirées avant le 29 décembre resteront à la disposition de leurs propriétaires, au magasin de la rue de la Commune, et pourront y être demandées au cours de la vente de sucre du mois de janvier. Notons que les rations de sucre ne seront accordées que sur présentation des cartes nouvelles signées par les chefs de ménage.

A SCHAARBEEK.

A l'abattoir de Schaarbeek, on débite de la viande de cheval, à raison de fr. 1.10 le kilo. Il faut se munir de la carte des Magasins communaux.

Au magasin de fourrages, établi rue Royale-Sainte-Marie, on débitera à partir du 18 décembre, de la criblure de froment pour poules, à raison de 250 grammes par poule, et au maximum pour 20 poules, à raison de 60 centimes le kilo.

LES CONFÉRENCES

Cours d'horticulture, à l'Essor intellectuel de Koekelberg. Dimanche 16 décembre 1917, à 11 h.½ du matin, à l'école communale de la rue Herculiers, 68, troisième leçon de culture maraîchère, par M. Pierre De Backer, professeur horticole. Sujet : « Le Repiquage, la plantation en lignes et les soins généraux de la culture maraîchère ».

* * *

La Société royale des Conférences agricoles et horticoles d'Ixelles organise pour le dimanche 16 décembre, à 11 h. ½ précises du matin, une conférence qui sera donnée par M. Vanlleeke, ingénieur agricole, dans le grand auditoire de l'Université nouvelle, rue de la Concorde, 67, à Ixelles. Sujet « Un peu de chimie, du sol et des engrais ».

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

PROPOS HEBDOMADAIRES

Depuis la révolution de février 1917, nous avons à diverses reprises fait de la situation financière de la Russie le tableau le plus sombre. Plus tard, voyant le gouvernement de M. Kerensky s'obstiner à continuer la guerre, en dépit des énormes difficultés auxquelles il se heurtait de toutes parts, nous n'avons pas caché qu'à notre avis la Russie courait tout droit à la banqueroute.

Certaines dépêches toutes récentes ont donné à penser que cette prévision était sur le point de se réaliser dans des conditions absolument extraordinaires d'ailleurs et sans exemple dans l'histoire financière : la « Pravda », en effet, l'organe officieux du gouvernement maximaliste, annonçait l'annulation pure et simple de toutes les dettes russes extérieures. L'émotion provoquée par l'annonce de cette incroyable mesure fut telle que dès le lendemain un démenti fut opposé à l'information de la « Pravda » : il ne s'agissait nullement en l'espèce, disait-on, d'une décision gouvernementale mais d'une simple suggestion de la rédaction du journal. Plus que probablement le gouvernement maximaliste aura reculé au dernier moment, bien qu'il affiche toutes les audaces, devant les conséquences désastreuses qu'entraînerait fatalement la négation pure et simple des dettes contractées par le régime déchu. Une décision à ce point immorale ruinerait irrémédiablement le crédit de l'Etat et le priverait à tout jamais du concours des capitaux étrangers, dont l'aide va lui devenir plus que jamais indispensable.

Il n'en reste pas moins vrai, même s'il se confirme que le gouvernement Lénine-Trotzky n'a pas pris la résolution qu'on lui avait prêtée, que la situation des créanciers de la Russie est loin d'être rassurante. A défaut de celle-là, en effet, il en prend d'autres, à peine moins hardies : en ce moment même, il expérimente la mise en pratique d'une des plus dangereuses théories socialistes, à savoir l'annulation des droits des propriétaires fonciers et des industriels. L'appétit vient en mangeant : on peut être sûr que le Conseil des commissaires du peuple, s'il reste au pouvoir, reprendra l'étude des moyens propres à alléger le lourd héritage de dettes léguées au pays par le régime autocratique. Nous le verrons vraisemblablement bientôt chercher à créer une distinction entre les emprunts contractés avant la guerre, dont à tout le moins une partie a été employée dans l'intérêt propre de la nation, et les milliards que l'Entente a prêtés depuis 1914 au gouvernement russe et qui n'ont servi qu'à liquider des dépenses militaires improductives.

Ce qui d'ailleurs est certain en tout état de cause, c'est que la Russie n'est plus à même de faire face au service de ses emprunts. On estime que, depuis 1914, le total de ses dettes s'est élevé de 10 milliards à 50 milliards de roubles, dont il est dû de 18 à 20 milliards à l'étranger. Par suite, elle se trouve avoir à payer en or environ un milliard de roubles d'intérêt. C'est dire qu'en tablant sur une dépréciation du change de 50 p. c. — base d'appréciation très optimiste, la valeur du rouble étant en ce moment dépréciée de 75 p. c. ! — il faudrait qu'elle pût régler tous les ans à ses créanciers à l'étranger deux milliards de roubles d'intérêt : or, qui ne voit que c'est un tour de force matériellement impossible à réaliser par une nation qu'ont épuisée trois ans et demi de guerre et que bouleverse depuis un an à l'intérieur une anarchie effroyable.

La « Gazette de Francfort » estime néanmoins qu'il reste à la Russie deux planches de salut : la conclusion d'un emprunt extérieur d'un montant très considérable ou le moratorium. Pour notre part, nous croyons que la seconde de ces solutions est seule possible, à savoir le moratorium, qui permettrait à la Russie de payer pendant une longue, très longue série d'années, les intérêts de sa dette extérieure en titres d'un emprunt consolidé.

Déjà, lors de la guerre russo-japonaise, le moratorium était apparu comme une nécessité à des financiers très avertis, et il n'avait fallu rien moins pour l'éviter qu'un gigantesque effort des grands établissements de crédit français. Mais, cette fois, la débâcle de la Russie est certaine et irrémédiable et c'est la France qui sera incontestablement le plus gravement atteinte. Depuis plus d'un quart de siècle, les grandes banques, Crédit Lyonnais en tête, qui y monopolisent les affaires au grand dam de l'initiative commerciale et financière, se sont évertuées à drainer sans relâche les disponibilités de leur clientèle, pour les convertir en fonds d'Etats dont le placement leur rapportait de grosses commissions, et l'on sait que tout le long de la décade qui a précédé la guerre, c'est sur le placement des emprunts russes que s'est concentrée leur activité. Leur travail était grandement facilité par l'idée qu'excitaient les protagonistes de la revanche, qu'il était d'un bon patriote d'acheter des fonds russes. Le résultat en a été que tous les capitalistes français, du plus modeste au plus important, se sont gavés de fonds russes, jusqu'à l'indigestion, et c'est pourquoi la banqueroute de la Russie doit fatalement constituer pour la France un krach national...

Comme le montant des dettes russes que détenaient les capitalistes français avant la guerre était évalué à 20 milliards, leur perte atteint aux cours actuels une dizaine de milliards. D'autre part, la Banque de France a, depuis juillet 1914, avancé 3 milliards pour assurer le service des intérêts de ces 20 milliards, pour éviter que la suspension en provoquât une panique. Enfin, la Russie a écoulé en France une somme d'un à deux milliards de ses bons du Trésor. La France est donc, à l'heure actuelle, créancière de la Russie pour un total d'environ 25 milliards !

Les autres pays sont moins affectés par le débâcle : la « Gazette de Francfort » estime de 1½ à 2 milliards le montant des titres russes détenus par les capitalistes allemands. L'Angleterre est, dit-on, créancière de la Russie pour 7 milliards de roubles, mais dont, adroite comme toujours, elle s'est fait garantir la majeure partie par des concessions étendues. En outre, une partie de l'or du trésor russe a dû être déposée à Londres. Les Américains, qui se partagent avec les Anglais la plupart des grandes concessions dont il est question plus haut, ont aussi dans ces derniers temps avancé à la Russie de fortes sommes, 1 milliard de roubles environ. Enfin, les Japonais lui ont de leur côté prêté environ 1 milliard de francs. [illegible] seulement les belligérants qui sont en compte avec la Russie : les pays neutres, tout particulièrement la Hollande, sont fortement engagés et éprouvés.

Ces quelques chiffres donnent une idée des graves conséquences qu'entraîne pour la fortune de l'Europe la banqueroute de la Russie. Cette banqueroute est le premier des cataclysmes financiers que la guerre, nous l'avons souvent déclaré, devait fatalement provoquer : ce ne sera malheureusement pas le seul...

* * *

Les agents de change ont décidé mercredi, après de longues et sérieuses discussions, de nommer des délégués qui seront officiellement chargés de discuter avec l'autorité occupante les principes de la réglementation du marché pendant la période de guerre. La majorité des intermédiaires ne demandent qu'à continuer à travailler, et s'accordant au surplus à reconnaître cette réglementation désirable, il est permis d'espérer qu'une solution interviendra bientôt.

En attendant, la clientèle s'abstient : l'ensemble du marché est complètement dépourvu d'intérêt, encore que les charbonnages et les coloniales se comportent de manière satisfaisante.

LES INFORMATIONS

Houillères-Unies

Les actionnaires se sont réunis jeudi au siège social pour prendre connaissance des comptes annuels dressés pendant la guerre et qui n'ont pas été officiellement publiés pour les raisons exposées à l'assemblée du 27 octobre dernier.

Il ressort de ces comptes qu'au 30 juin 1917 les écritures font ressortir, après trois ans de guerre, une perte totale de 1 million 227,000 francs, qui, suivant la proposition du Conseil, va être entièrement amortie au moyen d'un prélèvement sur le fonds de prévision inscrit au passif du bilan pour 1,724,000 francs.

Ce fonds restera donc encore créditeur d'à peu près 500,000 francs. Il est d'ailleurs peu probable qu'il doive encore intervenir pour équilibrer les comptes de l'exercice en cours. Nous avons en effet déjà eu l'occasion de dire que, dans ces derniers mois, les conditions d'exploitation des grands charbonnages du bassin de Charleroi se sont notablement améliorées. D'après ce qui a été dit à l'assemblée, les Houillères Unies en ont largement profité ; elles ont réalisé depuis le 1er juillet des bénéfices qu'il serait excessif de taxer de plantureux, mais qui n'en sont pas moins fort appréciables. Sauf imprévu, les comptes au 30 juin prochain promettent donc de clôturer de manière comparativement fort satisfaisante. Le fait que les charbons en magasin, portés à l'actif du dernier bilan pour 1,088,000 francs, valent en réalité, d'après les déclarations faites, environ le double, ne pourra qu'y contribuer.

Cette forte plus-value des "charbons en magasin„ crée à la Société une situation financière beaucoup plus large que ne l'établissent les chiffres officiels. Ceux-ci ne constatent en effet que 4,603,000 francs d'avoir réalisable et disponible en regard d'un passif exigible de 4,129,000 francs. Le fonds de roulement ne se monte ainsi qu'à 580,000 francs, ce qui n'est guère suffisant pour une affaire aussi vaste que les Houillères Unies.

Mais, outre la plus-value en question, il y a lieu de tenir compte que, depuis fin juin dernier, les bénéfices réalisés ont sensiblement augmenté les disponibilités. Enfin, il y a lieu de retenir que le passif exigible comprend 1 million 284,000 francs dus pour intérêts et amortissement de la dette obligataire, dont on sait que, par prudence, la Société a suspendu le service en 1914. Il résulte des explications fournies aux actionnaires que le Conseil d'administration des Houillères Unies a déjà envisagé la régularisation de cet arriéré et la reprise prochaine du service des obligations.

LES CHANGES

Cours du change à Amsterdam. — 14 décemb. :

Londres	10.95	Vienne	24.35
Berlin	40.22 1/2	Copenhague	76.00
Paris	40.70	Stockholm	82.25
Suisse	53.50	New-York	—

PETITE CORRESPONDANCE

Nous recommandons à nos correspondants de ne pas oublier notre Caisse des malheureux.

Léonard 44 W. — D'après les chiffres que nous avons publiés, nous estimons que les titres de second rang ne toucheront rien. (R. 0.30.)

G. L. — 1° Cette valeur nous est inconnue. 2° Vous pouvez conserver. 3° Il serait prudent de réaliser. (Reçu 50 pf.)

E. D. Blicqy. — 1. 87¼ ; 2. 390 ; 3. 30 ; 4. 340 ; h. 94½ ; 6. pas négocié ; 7. 75 ; 8. 7.8 ; 9. cap. 30. Tous ces cours sont approximatifs et sans garantie. Conservez 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8. Réalisez 3 et 9.

LES SPORTS

NATATION

AU CERCLE DE NATATION DE BRUXELLES. — Le comité du Cercle de Natation de Bruxelles nous prie d'annoncer qu'une fête aura lieu aujourd'hui dimanche après-midi, à 4 h., au profit de la Province éprouvée, dans la piscine des Bains Saint-Sauveur, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères.

Une équipe anversoise de water-polo sera opposée à un team de Bruxelles. Les nageurs de la métropole participeront également aux épreuves figurant au programme, notamment au 100 m. seniors avec Bauwens, Delahaye, Winnepenninckx, etc. Toutefois, les Anversois devant prendre le train avant 6 heures, les épreuves auxquelles ils participeront ainsi que le match de water-polo auront lieu dans la première partie du programme.

COURSES A PIED

LE CROSS DE L'A. B. A. — Ce matin, à 10 heures, se disputera, au Bois de la Cambre le second cross de l'A. B. A. Il s'agit, cette fois, d'une épreuve handicap, la distance restant la même que lors du 1er cross, soit 4 km. Les handicap très soigneusement établis, promettent de susciter une lutte très serrée. Le départ sera donné à 10 h., en face de chez César.

Voici la liste des engagés avec l'avance dont ils bénéficient :

Van Remortel, scratch ; Trullemans, 10 sec. ; Cauche 25 s. ; Boenders, id. ; Kestemont, 40 s. ; Clety, 50 s. ; Paridoens, 55 s. ; Veri, 1 min. ; Deproz, 1'15" ; Lahaye, id. ; Migeot, 1'25" ; Hellebaut, id. ; Vandenbosch, id. ; Milo id. ; André, id. ; De Wandelaer, 1'40" ; Rondas, id. ; Severeyns, id. ; Vande Weghe, 1'45" ; Stuyck, 2 m. ; Ch. Letellier, id. ; Devos, 2'10" ; A. Peeters, 2'20" ; Van den Eeckhaut 2'20 ; Vanderlinden, 2'50" ; Gommermans, id. ; Willems, id. ; Vandendaele, id. ; Rousseau, 3'10 ; Verhulst, id. ; Delis, id. ; Vandenbranden, id. ; Bernier, 3'25" ; Jimmy id. ; Ceuppens, id. ; Agniez, 3'45" ; Lacment, 4' ; Van Buggenhout, 4 m. ; Mayor 4'25" ; A. Letellier, id. ; De Bruycker, id. ; Hoppe, 4'45" ; Hugues, id. ; De Volder id. ; Liesse, id. ; Achtergael, id. ; Willy, id. ; Denies, id.

FOOTBALL

Au BRUSSELS F. C. — La finale du tournoi organisé au profit de la Goutte de Lait de Zuen par le Brussels F. C. se jouera ce dimanche, à 2 heures, au terrain de la Ferme Bretonne, entre la Forestoise et l'Union Halloise.

A HUMBEEK. — Aujourd'hui aura lieu, à Humbeek, un match très important entre le Humbeek F. C. et le Vilvorde F. C., les deux équipes de tête du classement. Humbeek aura fort à faire, car Vilvorde sera au grand complet.

A LIEGE. — COUPE CARITAS (3e journée) Quart-finales. — Standard C. L.—Herstal F. C. I, à 3 h. — Ans F. C. I—Tilleur F. C. I, à 3 heures. — Jemeppe F. C. II—Wandre Un. II, à 3 h. — F. C. Liégeois I—Micheroux F. C. II à 3 heures.

Ainsi que le prévoit le règlement de la Coupe Caritas, les éliminatoires ont fait beaucoup de déchets jusqu'à présent. Bien que nous n'en ayons qu'à la 3e journée du tournoi réservé aux œuvres de l'U. B., il ne reste que huit équipes en présence, dont cinq de division I et trois de division II. Pour ce dimanche, les chances paraissent assez bien équilibrées, sauf pour le match F. C. Liégeois-Micheroux F. C., où la victoire doit être l'apanage des « vieux ». Au Standard, la lutte sera chaude entre les leaders actuels du tournoi officiel de division I et les Herstaliens, qui succomberont vraisemblablement [illegible] et blanc ». A Ans, le club de « [illegible] mesureront avec les redoutables [illegible] gagneront du jeu. Enfin, à Jemeppe [illegible] Union qui a eu le grand tort de rester inactif pendant plusieurs dimanches, devra s'employer à fond s'il veut imposer [illegible] aux Jemeppiens. En résumé, [illegible] pour le sport et qui permettra [illegible]

CAISSE DES MALHEUREUX

Anonyme	1.25
La Bruxelloise	2.50
M. D.	0.25
De J. de G..., un peu tardivement (non pas !), pour la Croûte de beurre	0.25

FAITS DIVERS

ENCORE UN CRIME ! — Jeudi, au petit jour, des passants ont trouvé sur la route de Ninove, entre Pamel et Eyseringhen, sur le territoire de cette dernière commune, le cadavre d'un homme. Le malheureux, étendu la face contre terre, avait la figure littéralement réduite en bouillie. On l'avait atrocement frappé, à l'aide d'instruments contondants. Le parquet, prévenu d'urgence, se rendit sur les lieux, accompagné des médecins légistes Heger-Gilbert et M. Heger. On parvint à établir l'identité de la victime : c'est un nommé Jean Desemblanc, demeurant chaussée de Ninove, à Molenbeek. Marié et père de famille, Desemblanc faisait régulièrement la route entre Pamel et Bruxelles, apportant dans la capitale des marchandises diverses. Le vol ne paraît pas être le mobile du crime. On a trouvé, en effet, dans les poches de la victime, une somme d'argent assez considérable. L'autopsie du corps a été ordonnée.

MAISON PILLÉE. — La police de la 5e division a été informée vendredi matin que la maison de Mme M..., rentière, boulevard Charlemagne, et qui se trouve à l'étranger depuis le début de la guerre, avait été pillée la nuit. Tous les meubles ont été fracturés et fouillés ; l'argenterie et les objets d'art ont disparu.

VOL IMPORTANT. — La nuit de vendredi, on a volé, dans un magasin de la rue Van-Hoegaerden, 12 pièces de tissu d'une valeur de 16,000 fr., qui appartenaient à M. H..., de Marche.

LE VOL A LA BOUSCULADE. — Mme V..., pensionnée de l'Etat, âgée de 75 ans, demeurant rue Charles-Meert, à Schaerbeek, qui avait été toucher sa pension chez l'agent du Trésor, passait vendredi matin rue Neuve, lorsqu'arrivée à hauteur de la maison Hirsch elle fut bousculée violemment par un individu qui lui arracha sa sacoche renfermant environ 900 francs. Avant que Mme V... fût revenue de son émotion, le bandit était loin.

LES SACOCHES DISPARAISSENT. — Mme Ch. D..., de Tubize, de passage à Bruxelles, a été la victime d'un bandit qui lui a arraché des mains sa sacoche renfermant une forte somme d'argent, au moment où elle allait prendre le tram à la Bourse.

LES PORTEFEUILLES AUSSI... — Vendredi, M. V..., de Nivelles, avait pris le tram, avenue de Tervueren, pour la gare du Nord. En arrivant à destination, il a constaté qu'on lui avait volé un portefeuille en cuir de Russie, renfermant des dossiers des Chemins de fer vicinaux, 460 francs et des valeurs.

VOL D'ARGENTERIE. — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans les magasins de la maison Mills, fabricants d'orfèvreries, rue Coudenberg, 28, et ils ont volé pour environ 35,000 francs de pièces d'argenterie.

ENCORE UN ATTELAGE VOLÉ. — Vendredi matin, on a volé, boulevard Militaire, à Ixelles, devant un établissement, un attelage appartenant à M. Auguste S..., rue de l'Automne, un buggy peint en jaune avec filets noirs, attelé d'un jument.

CONCERT

Le Cercle « Le Foyer » donnera une fête de bienfaisance dimanche, à 8 heures, à la Grande Harmonie : représentation du « Double Madrigal », 3 actes en vers de J. Auzanet. Le divertissement sera réglé par M. L. Engel, et le maestro Fagel tiendra le bâton de chef d'orchestre. Le jeune cercle n'a rien négligé pour obtenir un succès au moins égal à celui de « La Gamine », qu'il donna au début de l'année et qui rapporta à l'Œuvre du Quartier plus d'un millier de francs.

Spectacles du 16 décembre.

Th. Galeries. — En mat., *Mireille*. 7 h. 3/4, *la Tosca*.
Olympia. — 8 h., *Madame la Maréchale*. Mat.
Molière. — 7 h. 3/4, *l'Arlésienne*. Mat.
Palais du Trocadéro. — 8 h., *Marthe*. Mat.
Scala. — 8 h., *Bruxelles pris au vol* (acte nouveau). Matinée.
Bonbonnière. — 8 h., *Jeunesse*. Mat.
Fol. Bergère. — 8 h., *Mamzel Angot*.
Winter-Palace — 8 h., *l'Homme de paille*, Mat.
N. Alcazar. — 8 h., *les Amours de Pitje Trullemans*. Partie de concert. Mat.
Vieux-Bruxelles. — 7 h. 3/4, *Bruxelles en revues*.
Alhambra. — 8 h., *De Brouckersplaats Nr 7 Entresol*. Matinée.
Th. Flamand. — 6 h., *de Krankzinnige uit liefde*.
Union coloniale belge. — 4 h., audition intégrale des sonates pour violoncelle et piano de Beethoven, par Georges Pitsch et Emile Bosquet.

NECROLOGIE

Un service anniversaire sera célébré mercredi 19 courant, à 12 heures, en l'église St-Remi, boulevard du Jubilé, à la mémoire de

Monsieur Egide ROOBAERT
Adjudant-aviateur

18318

On nous prie d'annoncer la mort de M. Léon Eugène-Karnas, boulev. Léopold II, 245, décédé subitement dans sa 54e année. Le service a eu lieu dans la plus stricte intimité. 18315

Les familles Jamar et Schellenberg nous prient d'annoncer le décès de

Monsieur Emile JAMAR

né à Verviers le 21 juillet 1867 et décédé à Molenbeek-Saint-Jean des suites d'une douloureuse opération.

Les funérailles auront lieu dimanche 16 courant. Réunion à l'hôpital de Molenbeek, à 1 h. 1/2. 18317

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Georges DEJARDIN

décédé à Saint-Gilles, 98, rue du Tyrol, à l'âge de 63 ans. Selon le désir du défunt, les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 68326

AVIS DE SOCIETES

Chantiers Navals de Stanley-Pool
(Société anonyme)
Siège social à Saint-Nicolas (Waes).

L'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 1er décembre 1917 n'ayant pu se réunir, MM. les actionnaires sont convoqués à la nouvelle assemblée générale qui se tiendra le 21 décembre 1917, à 12 heures, à l'Hôtel Cosmopolite, place Rogier, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1° Exposé de la situation ;
2° Nominations statutaires.

Dépôt des titres : à Bruxelles, 85, rue Lesbroussart ; à Namur, 31, rue Henri Lemaître ; à Anvers, Banque Populaire, 109, Longue rue Neuve ; au siège social, à Saint-Nicolas. 68335

VENTES PAR HUISSIERS

VENTE JUDICIAIRE

Il sera procédé le lundi 17 décembre 1917, à 10 heures du matin, sur le marché public de la commune de Saint-Gilles, y établi parvis Saint-Gilles, à la vente publique et judiciaire d'un

Matériel de café saisi

Au comptant, sans frais. 68428

OFFRES D'EMPLOIS

Très urgent

On demande 700 ouvriers pour [illegible] gement du bois et travail dans la [illegible] bon salaire, bonne nourriture et lo[illegible]
On demande également des monteurs et selliers. S'adresser tous les jours, rue du Lion, 160, à Schaerbeek. 18315

Imprimerie G. VANKERCKHOVE.